

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 27 novembre 2023
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Un (1) citoyen est présent.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Est absente : Joanne Doiron Conseillère

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Budget 2024 de la Corporation Centre-Ville (Tracadie) :
 - 5.1 Étude des objections.
 - 5.2 Lecture intégrale de l'arrêté 049-00-2023.
 - 5.3 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 049-00-2023.

6. Achat de sel de déglacage.
7. Transport du sel de déglacage.
8. Soumissions reçues - Achat d'une machine de travail utilitaire.
9. Levée de la réunion.

Résolution 2023-312

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. BUDGET 2024 DE LA CORPORATION CENTRE-VILLE (TRACADIE)

5.1 Étude des objections.

Le maire informe le public qu'en date du 22 novembre 2023 et après deux avis publics, la municipalité n'a pas reçu d'objections ou de commentaires sur le présent arrêté.

5.2 Lecture intégrale de l'arrêté 049-00-2023.

Résolution 2023-313

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 049-00-2023 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-Ville (Tracadie) Inc. pour 2024 » fasse l'objet de la lecture intégrale.

ADOPTÉE

Le maire fait la lecture intégrale de l'arrêté no 049-00-2023.

Résolution 2023-314

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QUE la lecture dans son intégralité de l'arrêté no 049-00-2023 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-Ville (Tracadie) Inc. pour 2024 » soit adoptée telle que lue par le maire.

ADOPTÉE

5.3 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 049-00-2023.

Résolution 2023-315

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Guy Basque

QUE l'arrêté no 049-00-2023 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-Ville (Tracadie) Inc. pour 2024 » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

ADOPTÉE

Le maire fait la 3e lecture par son titre de l'arrêté 049-00-2023.

6. ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE

Résolution 2023-316

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

ENTENDU QUE la municipalité a un contrat pour l'achat de sel de déglacage pour les hivers 2022-2023 à 2023-2024 qui prévoit une année optionnelle, soit du 1er novembre 2023 au 3 avril 2024.

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte de se prévaloir de l'année optionnelle du contrat pour l'achat de sel de déglacage pour les hivers 2022-2023 à 2023-2024 avec l'entreprise Sel Warwick Inc.

ADOPTÉE

7. TRANSPORT DU SEL DE DÉGLAÇAGE

Résolution 2023-317

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Dianna May Savoie

ENTENDU QUE la municipalité a un contrat pour le transport du sel de déglacage pour les hivers 2022-2023 à 2023-2024 qui prévoit une année optionnelle, soit du 1er novembre 2023 au 3 avril 2024.

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte de se prévaloir de l'année optionnelle du contrat pour le transport du sel de déglacage pour les hivers 2022-2023 à 2023-2024 avec Les Excavations Losier Ltée.

ADOPTÉE

8. **SOUSSIONS REÇUES - ACHAT D'UNE MACHINE DE TRAVAIL UTILITAIRE**

Résolution 2023-318

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département municipal de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le seul soumissionnaire respectant les exigences pour le projet d'achat d'une machine de travail utilitaire 4x4 (Bobcat) - (Projet no. TP202310-08), soit l'entreprise Paul Equipment & Sons au montant de 124 000,00 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

9. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 18h47 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal